

**COMMISSION DES INTERVENTIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SÉANCE DU 12 JUIN 2018

**DÉLIBÉRATION N° CI 2018-02 : AVIS DE LA COMMISSION SUR LES PROPOSITIONS
PRÉSENTÉES LE 12 JUIN 2018**

La Commission des Interventions du Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité,

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Agence française pour la biodiversité, en particulier son article L.131-9-3° ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-11, relatifs au Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, en particulier son article R.131-28-7-7° ;
- Vu la délibération n° 2017-03 du Conseil d'administration du 21 février 2017 portant délégations de pouvoir au Directeur général de l'Agence ;
- Vu la délibération n° 2017-23 du Conseil d'administration du 20 juin 2017 portant attribution de compétences à la Commission des Interventions ;
- Vu le rapport du Directeur général de l'Agence ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

De prendre acte et de se féliciter du bilan définitif des aides exceptionnelles attribuées par l'Agence concernant Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Guadeloupe et la Martinique, en vue de contribuer à la restauration des infrastructures, équipements et milieux naturels dégradés ou détruits en septembre 2017 par les ouragans Irma et Maria.

ARTICLE 2 :

De prendre acte, de façon positive, du principe d'un partenariat entre l'AFB et UICN France, relatif à la mise en place d'un Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes.

ARTICLE 3 :

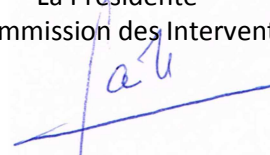
De se féliciter du principe d'une candidature de l'AFB au programme LIFE Intégré « Solutions Fondées sur la Nature pour l'Adaptation au Changement Climatique ».

Le Directeur général, chargé
du secrétariat de la Commission des Interventions,



Christophe AUBEL

La Présidente
de la Commission des Interventions,



Françoise GAILL